

# BULLETIN D'ADHÉSION

spécial adhésion découverte 2023

Je n'ai jamais été syndiqué(e) au SE-Unsa, je profite de l'adhésion découverte

Nom d'usage : .....

Prénom : .....

Nom de naissance : .....

Née le : .....

Adresse personnelle : .....

Téléphone : .....

Portable : .....

Adresse mél personnelle : .....

Département de rattachement : .....

Nom et adresse de l'école/l'établissement d'exercice : .....

Je suis  Titulaire  Stagiaire  Contractuelle

Instit  PE  Certifiée  CPE  PLP  PEPS  Agrégée  Bi-admissible

AE  PECC  CE d'EPS  PsyEN (option.....)

Ma discipline 2<sup>d</sup> degré : .....

Fonctions particulières (adjoint, directeur, ASH, tuteur, formateur) : .....

Échelon : .....  Classe normale  Hors-classe  Classe exceptionnelle

## Rejoignez le SE-Unsa

Mode de paiement : **prélèvement fractionné uniquement**

### Cotisation :

contractuelle en CDD **30€**  
Coût réel après }  
crédit d'impôts } contractuel CDD = 10 €

stagiaire, contractuelle en CDI **40€**  
stagiaire, contractuel CDD = 13,20 €

titulaire **60€**  
titulaire = 20 €

*J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa,*

*La cotisation comprend notamment l'abonnement à l'Enseignant pour un montant de 36 € annuel*

Date ..... Signature .....

Les informations recueillies sont destinées au fichier du SE-Unsa. Elles seront utilisées pour vous donner des informations syndicales susceptibles de vous intéresser. Tout adhérent du SE-Unsa est adhérent de l'Unsa Education et de l'Unsa. Conformément à la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition en adressant un courriel accompagné d'une pièce d'identité à [dpo@se-unsa.org](mailto:dpo@se-unsa.org)

(\*) autorisation de prélèvement à télécharger sur [se-unsa.org/prelevement](http://se-unsa.org/prelevement)

À retourner à

SE-Unsa de la Côte d'Or  
6 bis, rue Pierre Curie  
21000 DIJON

# Pour

- ▶ bénéficiaire d'informations, de conseils et d'accompagnement dans les moments clés de votre parcours professionnel ;
- ▶ trouver un appui, une aide, un soutien grâce aux équipes de proximité ;
- ▶ recevoir des infos utiles, en temps réel (magazine, infolettres... ) ;
- ▶ partager des expériences et mutualiser des projets éducatifs et/ou pédagogiques.

Crédit d'impôt  
66 % de votre  
cotisation

## ADHÉREZ !

### NOUS SUIVRE

Notre blog métier :  
[notremetier.se-uns.org](http://notremetier.se-uns.org)

Notre blog éducatif :  
[ecolededemain.wordpress.com](http://ecolededemain.wordpress.com)



@SE\_Unsa



se.unsa



se-uns.org



@se.unsa

### Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-Unsa à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-Unsa.

*Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.*

*Une demande de remboursement doit être présentée :*

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



Référence Unique Mandat :  
(Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

**Veillez compléter tous les champs (\*) du mandat, joindre un RIB ou Rice, puis adresser l'ensemble au créancier**

#### Débiteur

Vos Nom Prénom (\*) : .....

Votre Adresse (\*) : .....

Code postal (\*) : .....

Ville (\*) : .....

Pays (\*) : .....

Identifiant Créancier SEPA : **FR16ZZZ401981**

Nom : **Syndicat des Enseignants - UNSA**

Adresse : **209 Boulevard Saint-Germain**

Code postal : **75007**

Ville : **PARIS**

Pays : **FRANCE**

IBAN (\*) :

BIC (\*) :

Le (\*) :

Signature (\*) :

À (\*) : .....

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

N.B. : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.